

Info

Accueil > Info > Info en continu > Saint-Nazaire. Les députés enclins à réhabiliter les « morts par la France »

Jeudi 20 janvier 2022 14:45

PresseOcéan

Saint-Nazaire. Les députés enclins à réhabiliter les « morts par la France »



Il a fallu trois ans à la commune de Montoir pour financer à l'époque son monument aux morts de la Grande Guerre © archives

L'Assemblée nationale a adopté en fin de semaine dernière la proposition de loi portant sur la réhabilitation collective des 639 fusillés pour l'exemple au cours de la Grande Guerre. Un long combat et une victoire pour les antimilitaristes.

Plus d'un siècle après la fin des combats, celui mené depuis des décennies par plusieurs organisations (*) pour réhabiliter les Poilus fusillés pour l'exemple vient de franchir une étape qui pourrait être décisive : le texte de loi porté par La France Insoumise et cosigné par 44 députés de tous les groupes parlementaires a été voté dans la nuit du 13 au 14 janvier, par 39 voix pour (26 contre, sur 74 votants).

2 000 condamnés à mort

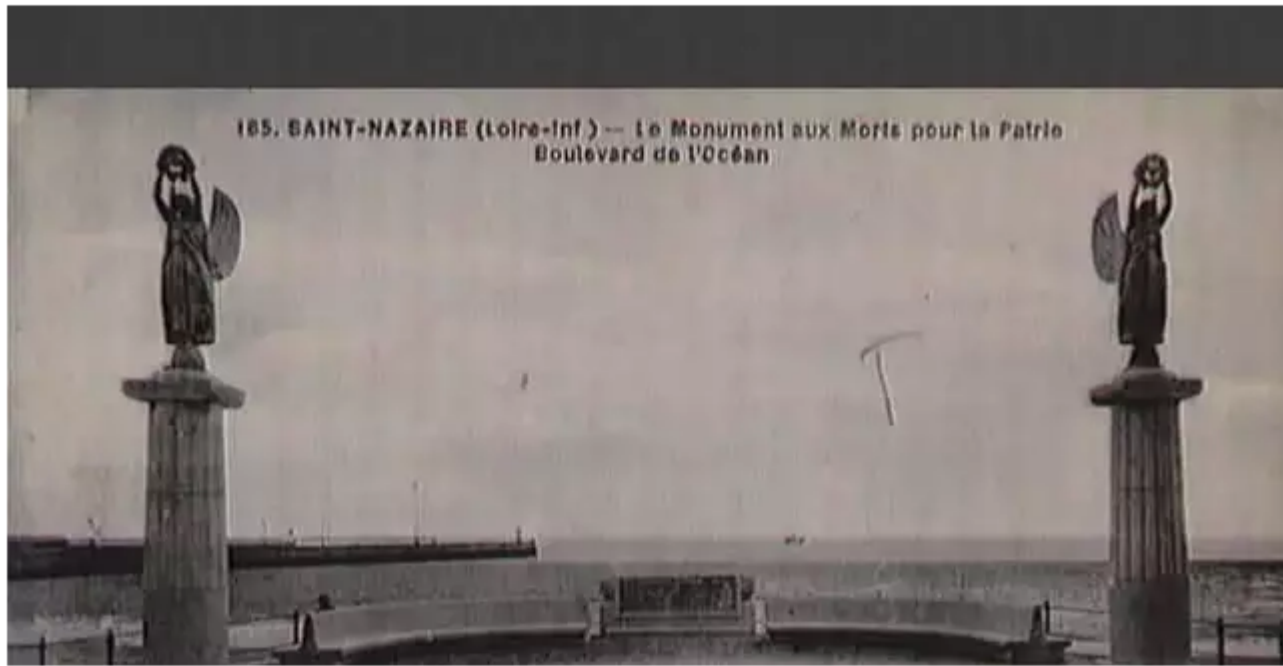
Depuis les années 20, les voix des antimilitaristes n'ont eu de cesse de s'élever pour dénoncer l'injustice faite à ces 639 soldats (chiffre officiel ne tenant pas compte des fusillés pour crimes et délits de droit commun et espionnage) jugés coupables de désobéissance, de désertion ou d'automutilation dans l'espoir de fuir les atrocités du front. Pour montrer, à leur manière, l'absurdité de la guerre. Entre 1914 et 1918, la justice militaire (cour martiale) a rendu des jugements sommaires et envoyé ces hommes au peloton d'exécution pour éviter la « contagion ». Ces soldats, sous-officiers et officiers sont tombés sous les balles de leurs camarades pour avoir refusé de monter en première ligne, une énième fois, pour rien, pour gagner quelques centaines de mètres de terrain... aussitôt reperdues.

Les noms de ces fusillés pour l'exemple comme ils furent appelés –« morts par la France » comme ils ont aussi été nommés– n'ont bien sûr pas été gravés dans le granite ou le marbre des milliers de monuments érigés dans les communes et villages. Durant la Grande Guerre, plus de 2 000 condamnations à mort ont ainsi été prononcées par les tribunaux militaires. Si tous ces hommes n'ont pas été passés par les armes, nombreux furent ceux envoyés aux travaux forcés du bagne ou déportés vers les colonies, ce qui n'était guère plus enviable.

La révolte de ces soldats, éreintés par des conditions de vie indignes et les décisions ineptes de certains vieux généraux, a été portée à l'écran par Stanley Kubrick dans *Les sentiers de la gloire* et dans le téléfilm *Blanche Maupas* ou encore dans *Un long dimanche de fiançailles* dans lequel jouait l'acteur décédé mercredi Gaspard Ulliel. Les membres de la Libre Pensée ont sans relâche tenté de réhabiliter ces hommes et leurs familles sur lesquelles l'opprobre avait été durablement jeté. Nicolas Sarkozy avait lui aussi reconnu en 2008 que **«les fusillés de 14-18 n'avaient pas été des lâches, ne s'étaient pas déshonorés et méritaient d'être réhabilités»**.

Deux Nazairiens et un Montoirin

Douze de ces « non morts pour la France » étaient originaires de la Loire-Atlantique : Louis Julien Le Madec, né à Nantes, fusillé le 16 octobre 1914, à 28 ans ; Louis Longuetaud, né à Nantes, fusillé le 14 mars 1915, à 26 ans ; Charles Clerc, né à Nantes, fusillé le 11 avril 1915, à 22 ans ; Jean-Baptiste Bachelier, né aux Sorinières, fusillé le 4 juillet 1915, à 25 ans ; Joseph Kerfontan, né à Indre, fusillé le 24 juillet 1915, à 30 ans ; Joseph Bertin, né à Nozay, fusillé le 5 juin 1916, à 25 ans ; Jean-Michel Suraud, né à Nantes, fusillé le 17 août 1916, à 34 ans ; Louis Legendre, né à Fégréac, fusillé le 29 novembre 1916, à 33 ans ; Jules Allard, né à Nantes, fusillé le 13 février 1917, à 24 ans.



Inauguré le 11 novembre 1924, le monument sur le front de mer nazairien composé de deux victoires ailées en bronze patiné, tenant chacune une couronne de lauriers encadrant un casque de poilu, a sans doute été fondu après la loi de 1941 sur la récupération des métaux non ferreux © Cliché : Écomusée de Saint-Nazaire

Deux étaient des Nazairiens : le caporal Émile Le Pahun, fusillé le 1^{er} juin 1916, à 30 ans et le soldat Joseph Porcher, passé par les armes le 24 octobre 1916, à 36 ans. Un autre, Armand Juin, était né le 22 avril 1887 au village de Trignac qui, jusqu'à 1914, faisait partie de la commune de Montoir-de-Bretagne.

(*) Fédération de la Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme, Union Pacifiste de France, Mouvement de la Paix Association républicaine des anciens combattants et Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre, avec les confédérations CGT-FO et CGT.

Franck LABARRE. Presse-Océan

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Saint-Nazaire

Donnez votre avis

